

Antisémitisme : ça suffit!

En prenant l'initiative d'appeler l'ensemble des partis démocratiques à se retrouver pour dénoncer et refuser l'antisémitisme, le Parti Socialiste, tant au niveau national que départemental, a voulu provoquer une prise de conscience indispensable. « L'ampleur de la mobilisation citoyenne démontre que nous avons eu raison de prendre cette initiative », se félicitait Yohann Nédélec, le 19 février.



Près de 2 000 personnes à Brest

Cette mobilisation s'est faite dans un esprit unitaire. À Brest, c'est Frédérique Ronot, présidente du comité Brest métropole de la Ligue des Droits de l'Homme, qui a pris la parole, au nom de l'ensemble des organisations qui appelaient à ce rassemblement, avec un seul mot d'ordre qui doit rassembler l'ensemble des Républicains : ne laissons pas l'antisémitisme relever la tête!

« 13 ans après l'assassinat ignoble d'Ilan Halimi, l'antisémitisme se manifeste pour ce qu'il est : lâche, ignoble, dangereux. Le 13 février 2006, il y a treize ans, on retrouvait le corps sans vie et sauvagement mutilé d'un jeune homme assassiné, après quatorze jours de torture, pour la seule raison qu'il était juif », a rappelé Frédérique Ronot. (...)

« Qu'ils s'expriment sur les murs, dans les rues ou sur les réseaux, la haine et l'encouragement à passer à l'acte sont intolérables car le danger est réel. Laisser faire, banaliser, c'est accepter que chacun d'entre nous puisse être menacé, insulté, agressé voire tué en raison de sa religion, de ce qu'il est, de ce qu'il est supposé être. Ne laissons pas l'antisémitisme redresser la tête.

Agir contre tous les préjugés, les révisionnistes, les phantasmes complotistes. Éviter les replis

communautaires, obscurantistes passe donc par un effort significatif en terme de vigilance, d'intervention en milieu scolaire, de promotion de la mémoire et de sensibilisation partout, pour toutes et pour tous. La responsabilité des éditeurs et des diffuseurs est également à interpeller. Parce que cette mobilisation générale, que la Ligue des Droits de l'Homme appelle de ses vœux, est une mobilisation pour la liberté de tous et de chacun, elle exclut toute instrumentalisation au service de telle ou telle considération, de tactique politicienne d'une quelconque volonté de limitation des libertés publiques. La Ligue des Droits de l'Homme poursuivra inlassablement son action dans ce sens. C'est le combat commun de toutes celles et de tous ceux qui s'attachent à faire vivre au quotidien l'idéal républicain de la fraternité, de l'égalité et de la liberté. Ne laissons pas l'antisémitisme relever la tête.»

L'immense majorité des Français a montré, le 19 février, sa détermination à refuser l'antisémitisme. Au gouvernement, maintenant, de prendre des mesures fortes pour bien montrer que l'antisémitisme, ce n'est pas la France.

À l'issue de ce rassemblement, la chorale *Peuple et chansons* a interprété *Nuit et brouillard* de Jean Ferrat.

CAP
FINISTÈRE
26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER
DÉPOSÉ LE 28/02/2019

SITE DE DEPOT
P1
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Vive le bicamérisme!

Heureusement que le Parlement français est composé de deux chambres : l'Assemblée nationale et le Sénat. On vient d'en avoir la démonstration avec la commission d'enquête sur l'affaire Benalla qui, selon les caciques de LREM, n'étaient qu'une « tempête dans un verre d'eau ». Il a fallu toute la pugnacité des sénateurs pour faire éclater la vérité.

Mais, au-delà de cette commission d'enquête le rôle du Sénat est d'autant plus important qu'il peut arriver que l'Assemblée nationale légifère dans l'urgence, en acceptant, sans les amender, tous les textes ministériels.

L'urgence étant mauvaise conseillère, un passage par le Sénat s'avère, parfois, profitable. Renoncer au bicamérisme et concentrer le pouvoir législatif à l'Assemblée nationale, qui, comme on peut le voir aujourd'hui, peut être dominée par une majorité de godillots, ne renforcerait pas notre démocratie.

PS29

Bien vieillir en Finistère

En toute logique, environ 60 à 70 ans après un baby-boom, intervient un papy-boom. Cette évidence n'a semble-t-il pas assez été anticipée et, aujourd'hui, l'adaptation de la société aux personnes âgées devient une impérieuse nécessité.



Solange Creignou : nous maîtrisons les tarifs

schéma, élaboré en étroites relations avec les professionnels et les représentants des associations, qui fixe les orientations du Département dans ce domaine (voir encadré).

Le Finistère compte 137 établissements pour un total de 13 000 places. **« Malgré une forte pression des structures privées, nous avons fait le choix de ne pas laisser s'implanter d'établissements à but lucratif en refusant d'attribuer des habilitations partielles »,** a expliqué la conseillère départementale. Dans le Finistère, 84 % des places sont conventionnées et il n'est pas possible de dépasser les plafonds.

« La question du vieillissement mérite à elle seule un grand débat. »

La question du financement de la prise en charge est bien sûr essentielle et notre pays ne pourra pas faire l'impasse sur un débat autour de la création d'un cinquième risque. Mais d'autres questions sont posées. En particulier, celle du recrutement de professionnels et des conditions de travail dans les établissements, mais aussi dans les structures qui interviennent auprès des personnes âgées à domicile. En effet, il est de plus en plus difficile de recruter du personnel. Cela s'explique par l'image des EHPAD renvoyée par les médias

qui n'évoquent les conditions de vie des résidents qu'en cas de difficultés. **« Pourtant, la réalité est bien évidente, en particulier dans le Finistère »,** rectifie Solange Creignou. **« Nous avons mis en place un numéro pour signaler les dysfonctionnements et nous enregistrons très peu de signalements ».**

Le Bien vieillir passe aussi par toute une série d'initiatives, souvent associatives, que soutient le Conseil départemental pour permettre aux personnes âgées d'avoir accès aux loisirs ou à la culture.



Le 4^e schéma Bien vieillir

Après avoir traité la question de l'hôpital, puis de la protection sociale, les secrétaires fédérales chargées du *Pôle des questions de société du XXI^e siècle*, Catherine Huon et Rachel Nicolas, ont choisi d'inviter, à Saint-Thégonnec, Solange Creignou, vice-présidente du Conseil départemental, pour réfléchir aux enjeux liés au vieillissement de la population.

Car ce sont bien les conseils départementaux, collectivités des solidarités, qui sont en première ligne pour permettre aux personnes âgées de bien vieillir. C'est d'ailleurs le nom du

L'allongement de la durée de la vie est une chance. Il doit être anticipé dans toutes ses dimensions : sociales, médicales, urbanistiques, culturelles, etc. On peut soit attendre d'être au bord du gouffre pour prendre les mesures qui s'imposent. Soit y réfléchir avant, collectivement, en prenant le temps de bien en mesurer toutes les conséquences.

Les 3 axes du schéma « Bien vieillir »



Adapter la vie sociale

Le premier axe vise à améliorer l'image du vieillissement et à valoriser les actions individuelles et collectives, des professionnels et des bénévoles, en direction des personnes âgées. Cela se traduit par des actions culturelles, artistiques et sociales, le plus souvent intergénérationnelles.



Accompagner la perte d'autonomie

Ce deuxième axe est décliné, à domicile ou en établissement, par le versement de l'APA mais aussi par une série de mesures permettant aux personnes âgées dépendantes de bien vieillir (animation, rénovation des logements, etc.).



Coordonner les partenaires

La dépendance nécessite de nombreuses interventions de la part de professionnels et de bénévoles pour aider les personnes âgées. Le Conseil départemental est chargé de coordonner leurs interventions afin de répondre au mieux à leurs demandes et leurs besoins.



À la reconquête des électeurs perdus

Comment être le plus audible à un moment où une partie des électeurs de gauche qui avaient préféré suivre Emmanuel Macron à la Présidentielle commencent à se retourner vers le Parti Socialiste ? C'était tout l'objet des débats de l'Assemblée générale des adhérents de la 4^e circonscription, qui s'est tenue le 22 février, à l'Espace du Binigou à Saint-Martin-des-Champs.

Sur la forme et sur le fonds, les socialistes se préparent à entrer dans une période électorale qui va débuter avec les Européennes le 26 mai 2019, les Municipales en mars 2020 ; suivies des Sénatoriales puis des Régionales et des Départementales. **« Et une fois toutes ces échéances passées, nous aurons la Présidentielle en ligne de mire »**, a souligné le Premier secrétaire fédéral, Yohann Nédélec, qui a invité les socialistes à aller à la rencontre des sympathisants qui ne demandent qu'à participer au renouveau de la gauche.

Sur la forme, les socialistes du pays de Morlaix s'organisent pour être en capacité d'expliquer les enjeux,

l'action de leurs élu.es et leurs propositions. C'est ainsi qu'ils ont élu Laurene Pasquier, déléguée de circonscription, (voir portrait dans le *Cap Finistère* de la semaine prochaine) et qu'ils ont engagé un travail de re-découpage des sections afin que tous les adhérents puissent militer et que les débats s'organisent à l'échelle la plus pertinente. Car, ce que veulent les adhérents, c'est comprendre les enjeux, « connaître le dessous des cartes » des dossiers locaux et pouvoir participer aux décisions.



Le 22 février à Saint-Martin-des-Champs

Et dans ce domaine les socialistes doivent faire entendre leurs propositions et valoriser leurs réalisations, comme l'*Espace du Binigou* dans laquelle s'est tenue cette réunion. Parce que leurs élu.es sont particulièrement actifs dans le pays de Morlaix. Mais aussi, parce qu'aucune autre organisation politique ne s'engage comme eux sur des dossiers, comme par exemple, l'avenir de l'hôpital. Ni la maire (LR) de Morlaix, ni la députée (LREM) ne se montrent à l'offensive sur ce dossier pourtant essentiel pour la vie quotidienne des habitants et l'attractivité de ce territoire, a souligné Jean-Luc Fichet.

Le sénateur a également insisté sur l'importance de la ligne Morlaix-Roscoff que les socialistes sont quasiment les seuls à défendre. **« Nous devons aussi être très attentifs aux établissements de recherche comme la station de Roscoff »**, a-t-il également indiqué.

Très rapidement, la nouvelle déléguée de circonscription va réunir les secrétaires de sections pour mettre en œuvre cette feuille de route.

En savoir plus

Quels remèdes à la fracture territoriale ?



À l'invitation d'Arnaud Platel, secrétaire fédéral au projet et au Breis, Jean-Jacques Urvoas et Jean-Michel Le Boulanger interviendront samedi 2 mars à 10h00, à la MPT de Pont-l'Abbé, pour une conférence-débat intitulée *« Droit à la différenciation, Assemblée de Bretagne, autonomie : quels sont les remèdes à la fracture territoriale ? »*.

« Ce débat a vocation à initier un travail de réflexion sur ce que l'expérience bretonne, en matière de décentralisation, peut apporter à la réforme étatique », explique Arnaud Platel. « Il sera le point de départ d'une série de conférences.

L'objectif final étant de réfléchir au renouveau de l'"esprit du CELIB" qui peut faire s'entendre, autour de valeurs communes, les forces vives souhaitant défendre les intérêts de la Bretagne. »

Égalité femmes/hommes



À l'occasion de la journée mondiale des droits des femmes, la section de Landerneau organise, le 8 mars au bar L'Étoile, un café-rencontre autour de la question de l'égalité entre les femmes et les hommes. Alors que cette question devait être l'un des marqueurs de ce quinquennat, où en sommes-nous ? Pour en débattre, la secrétaire de la section de Landerneau, Amélie Le Floch,

a invité : Frédérique Bonnard Le Floc'h, conseillère départementale, Chantal Guittet, ancienne députée, Gaëlle Vigouroux, conseillère régionale et co-fondatrice d'*Entreprendre au féminin Bretagne*, et Violaine Le Roux, secrétaire de la CFDT du Finistère.

Rétablissons l'ISF !



La campagne pour obtenir un référendum d'initiative partagé pour le rétablissement de l'impôt sur la fortune se poursuit.

161 parlementaires soutiennent déjà cette initiative. Il n'en reste plus que 24 à convaincre. Vous pouvez participer à cette mobilisation en vous rendant sur le site <https://www.referendum-isf.fr> pour interpeller les parlementaires.

Agenda

2 mars

10h00 : « Quels remèdes à la fracture territoriale ? » à la MPT de Pont-l'Abbé.

16 mars

10h00 : Conseil fédéral à Quimper.

Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1222 P 11428
N° 1260 - Vendredi 1^{er} mars 2019
www.ps29.bzh - cap-finistere@wanadoo.fr
26 B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
Tél. 02 98 53 20 22

Directeur de la publication : Kévin FAURE

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON
Tél. 02 98 43 44 39
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère
Tél. 02 98 43 11 44

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Abonnement papier

Abonnement numérique

..... @

Adhérents : 25 euros (papier) ;

20 euros (numérique)

Non adhérents : 50 euros (papier) ;

35 euros (numérique)

Chèque à l'ordre de :
ADFFFPS



L'invité de la semaine

La coopération plutôt que la compétition

Philippe Meirieu

C'était mieux avant ? Non, c'était différent. Philippe Meirieu, l'a démontré le 30 janvier à la fac de Brest. À l'invitation de la coopérative pédagogique du Finistère et du réseau prof@Brest le célèbre pédagogue a animé une conférence intitulée « Quelle pédagogie pour répondre aux défis d'aujourd'hui et de demain ? ».

La crise de l'école débute dans les années 50/60. Déjà Hannah Harent l'annonçait dans « La crise de l'éducation » en 1958. Pour elle, dans un régime démocratique, la transmission des connaissances est problématique en l'absence de consensus. Dans les régimes totalitaires, la pédagogie ne fait pas l'objet de débats.

Avant, on entrait à l'école comme dans un avion. Les parents confiaient leurs enfants au pilote pour l'amener jusqu'au bac. Maintenant, les parents vérifient à côté de qui leur enfant est assis, s'il n'est pas trop près du moteur et si le pilote dispose bien de tous les brevets, quand ils ne rentrent pas dans le cockpit pour vérifier les instruments. L'explosion du nombre « d'écoles alternatives » est l'un des symptômes de cette crise de l'éducation.

Plusieurs phénomènes expliquent ces comportements à commencer par le statut même de l'enfant dans la société. En quelques générations, la mortalité infantile a quasiment disparu et la contraception s'est développée. Avant, les parents essayaient de rendre leurs enfants heureux, aujourd'hui, les parents exigent de leurs enfants qu'ils les rendent heureux.

Ces changements interviennent alors que le capitalisme entre dans son 3^e âge. Après le capitalisme industriel, puis financier, nous sommes entrés dans l'âge du capitalisme pulsionnel, celui de la satisfaction complète et immédiate de tous les désirs.

Dans certaines écoles, les enseignants sont obligés de pratiquer la pédagogie du « garçon de café ». C'est-à-dire qu'ils courent de table en table pour répondre aux questions et aux sollicitations des élèves. Selon des études suisses, le temps d'attention d'un élève a été divisé par trois depuis 1930. Un travail qui demandait un quart d'heure avant la guerre est aujourd'hui abandonné au bout de cinq minutes.

Face à cette nouvelle réalité, les adultes n'ont souvent le choix qu'entre la crispation autoritaire ou le laxisme démagogique qui sont, l'un et l'autre, inefficaces.



Tous les travaux universitaires et scientifiques montrent que la coopération est à la base de la pédagogie. Et que l'éducation demande du temps, de la patience. Voilà le dilemme fondamental auquel sont confrontés les éducateurs qui doivent transmettre leur savoir à des enfants pressés, sollicités de toutes parts, et des parents non moins impatients que leurs enfants intègrent les grandes écoles, sésames incontournables pour une carrière.

Mais cette coopération doit aller au delà du simple travail de groupe qui s'apparente le plus souvent à une répartition des rôles : celui ou celle qui conçoit, celui ou celle qui réalise et celui ou celle que le groupe laisse de côté. « Il faut mettre en place une pédagogie de la coopération et le rôle de l'éducateur est fondamental pour que chacun apporte sa participation à la résolution du problème ou l'élaboration du projet », a insisté Philippe Meirieu.

D'une manière plus générale, compte tenu du contexte, les éducateurs doivent enseigner aux élèves à accepter la frustration, à découvrir le plaisir d'apprendre. « Tout l'enjeu est de passer du désir du tout, tout de suite, au plaisir de l'exploration et de la découverte. »

En outre, alors que le virtuel a tendance à prendre de plus en plus de place altérant ainsi le rapport au réel, le pédagogue plaide pour un retour du travail manuel.

La culture de l'évaluation prend des proportions de plus en plus importante à l'école. Pour le meilleur et pour le pire lorsqu'elle exacerbe la compétition. Comme l'a démontré Albert Jacquard, l'évaluation n'a de sens que si elle permet de devenir meilleur que soi-même. Or, trop souvent, elle ne sert qu'à se comparer aux autres. Pour confirmer qu'on est le plus fort. Ou au contraire se convaincre qu'on est bon à rien.

L'école n'était pas mieux avant. La demande d'autonomie doit être acceptée mais pour en tirer le meilleur, c'est-à-dire une coopération féconde et pas une concurrence exacerbée.